

Demande d'autorisation de voirie

La pose d'un échafaudage

Le demandeur	Particulier	Service public	Entreprise
---------------------	-------------	----------------	------------

Nom : Prénom : Date de naissance :/...../.....
 Département et commune de naissance :
 Adresse complète :
 Téléphone : Courriel :
 N° de parcelle cadastrée :
 Date de pose de l'échafaudage du au

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
 Adresse complète :
 Téléphone : Courriel :
 Portable : Fax :
 Si entreprise – dénomination :
 N° SIRET : Code APE
 Date de réalisation des travaux du au
 Numéro d'astreinte :

REGLEMENT

Si différent du demandeur

Adresse de facturation :
 Société + Fax :
 Courriel :

- Tarif en vigueur :
 - 5 € au m² / jour
 - 16 € au m²/ mois
- Règlement à l'ordre du trésor public à réception du titre de paiement (la Mairie n'accepte aucun règlement)

Mail : service.technique@ville-ermont.fr pour renvoyer la demande + copie d'une pièce d'identité

Attention :

- Joindre impérativement un plan d'emprise faisant apparaître très clairement la largeur laissée aux piétons ou le plan de déviation éventuel accompagné de la signalétique afférente.
- Pour les ravalements, les piétons devront être protégés des projections par un dispositif à la charge de l'entrepreneur.
- L'autorisation donnera lieu à la création d'un arrêté municipal Ce dernier de vaudra pas un arrêté de circulation pour le montage/démontage. Une demande spécifique est à faire en cas de gêne au niveau de la circulation.
- La demande pourra éventuellement faire l'objet d'un rendez-vous sur place.
- L'obtention de l'autorisation sera accordée dans un délai d'une semaine à partir du dépôt de dossier complet.

Fait à _____ Le ____/____/____/

Signature